

# "4G : les électrosensibles réclament l'application d'un principe de précaution" - 01Net - 01/10/2013



[Accueil](#)



[Envoyer à un ami](#)



[Version imprimable](#)



[Partager](#)



Pour Fleur Pellerin, les études sont "contradictoires et il n'est pas question de jouer avec des peurs irrationnelles".

**Le jour du lancement de la 4G, trois associations (Priartèm, Collectif des électrosensibles, Agir pour l'Environnement) réclament toujours des études sur les dangers des ondes sur la population.**

Le 1er octobre va rester une date historique dans les télécommunications. C'est ce jour que la 4G a été lancée d'abord par Bouygues Télécom. Pour beaucoup, cette norme est un événement technologique et commercial qui offrira de nouveaux usages et des opportunités pour l'économie numérique.

Pour d'autres, elle reste une inquiétude de santé publique. C'est ce qu'estiment trois associations (Priartèm, Collectif des électrosensibles, Agir pour l'Environnement) qui reviennent à la charge pour tenter de rouvrir un dossier qu'ils s'impatientent de voir traiter par les autorités compétentes, en l'occurrence le ministère de la Santé. Sur la page d'accueil de son site, pas un mot sur le sujet. Il faut utiliser le moteur de recherche pour accéder à des informations datant de 2009. Depuis, c'est le silence.

**« Aucune étude d'impact sanitaire »**

Dans un communiqué envoyé ce 1er octobre, les trois associations veulent faire entendre une autre voix. Pour elles, « aucune étude d'impact sanitaire n'a été diligentée sur la 4G en dépit des signaux de risques et des plaintes récurrentes des riverains d'antennes et des électrosensibles, et à seulement quinze jours de la sortie de la mise à jour de l'évaluation des risques liés aux radiofréquences par l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire et de l'environnement, cet épisode révèle une fois de plus la prédominance des questions économiques dans la gestion du dossier de la téléphonie mobile. »

Pour Sophie Pelletier, responsable du collectif des Electrosensibles, il y a « deux poids, deux mesures ». Cette « électrosensible », aucune étude n'a été menée sur les répercussions auxquelles sont confrontées les personnes vivant proches des antennes relais.

« Nous avons des études qui montrent que les effets des ondes ne sont pas si inoffensifs qu'on

le dit », nous a affirmé Mme Pelletier évoquant les travaux de l’Ineris (Institut National de l’Environnement Industriel et des Risques) et de l’Université de Picardie Jules-Verne à Amiens.

En 2012, ces deux instituts ont exposé de jeunes rats à une fréquence de 900 Mhz à une puissance de 1 volt/mètre. Les animaux ont développé des anomalies comme le fractionnement du sommeil paradoxal, des troubles de la thermorégulation et une augmentation de l’appétit. Pour la 4G, les fréquences sont de 800 1800 et 2600 Mhz.

### **Pour Fleur Pellerin, les études sont contradictoires**

Pour les associations, il faut appliquer un principe de précaution. « C’est important à l’heure où les smartphones sont partout et les tablettes tactiles entrent dans les écoles », estime Sophie Pelletier qui appelle à mettre en œuvre une « politique de santé publique ». Elle rappelle que les électrosensibles ne sont qu’une partie du problème. « Des maladies pourraient toucher les autres. », affirme-t-elle.

Pour le moment, si le ministère de la Santé est discret, celui de l’Économie numérique tente de rassurer. En janvier, Fleur Pellerin évoquait les études sur le sujet. « Elles sont contradictoires et il n’est pas question de jouer avec des peurs irrationnelles pour freiner le déploiement de la 4G. Il ne faut pas opposer l’économie et l’écologie. » Elle ajoutait aussi qu’il est nécessaire de poursuivre les recherches pour avoir plus de certitudes », mais rappelait que la 4G est un enjeu important. « Il représente un investissement de 3 milliards d’euros sur 5 ans et des dizaines de milliers d’emplois. »